

National de Badminton

1- Préparation éco-responsable

1-1 Rechercher un lieu pour la manifestation :

- En trouvant un site regroupant plusieurs lieux d'activités déjà équipés ou proposant des lieux d'activités proches les uns des autres afin d'éviter les déplacements en voitures, en partenariat avec les partenaires locaux.
- En choisissant un site qui soit lui-même actif dans la démarche de développement durable.

1-2 Mise en place d'une organisation éco-responsable

- En rédigeant une charte fixant quelques principes partagés par tous les acteurs.
- En nommant un responsable Développement Durable pour veiller à la coordination entre les différents aspects.
- En fixant une estimation prévisionnel qui prévoit l'application de principes et critères de développement durable.
- en préparant un programme qui intègre une participation d'acteurs diversifiés et concernés, des animations développement durable , un suivi des actions, une recherche de publics diversifiés.
- En prévoyant une évaluation auprès de l'ensemble du public qui assiste à la manifestation (questionnaire de satisfaction, possibilité de réagir sur le site web...).
- En analysant les besoins de chaque phase et en fixant des objectifs
- En pensant aux carton recyclé, bloc note, le stylo biodégradable ou rechargeable
- En regroupant les réunions sur une même journée ou profitant d'autres besoins en déplacement que celui de la manifestation.
- En utilisant le téléphone plutôt que la voiture.

1-3 Indicateurs

- Liste des partenaires/ personnes associées
- Nombre de signataires de la charte.
- Évaluation de la charte.
- Nombre de fois que la démarche engagée par le lieu choisi est mentionnée.
- Enquête de satisfaction
- Forum sur le site de l'ASCEE

2- Communication éco-responsable

2-1 Limiter le nombre et la taille des supports papiers

- En mettant en place sur le site Internet de l'ASCEE un espace de communication sur l'événement qui permette de limiter l'impression de certains documents.
- En préférant l'envoi aux participants et partenaires de courriers électroniques par rapport aux envois postaux.
- En concevant dans la mesure du possible les documents en recto-verso et en réutilisant des documents imprimés sur une seule face comme papier brouillon.
- En optimisant la mise en page des documents et les documents électroniques pour d'éventuelles impressions.
- En limitant les aplats de couleur dans les documents
- En choisissant son papier selon des critères environnementaux.

2-2 Intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des prestations d'impression

- En favorisant l'emploi de papier éco-labellisé.
- En évaluant le nombre de tirages nécessaires à chaque démarche.

- En limitant et choisissant les emballages pour des envois.
- En regroupant les envois et les commandes.

2-2 Sensibiliser à l'environnement dans les supports de communication

- En indiquant sur les tracts et les affiches que l'événement s'engage dans une gestion respectueuse de l'environnement.
- En pensant à inscrire des mentions du type : « Ne jetez pas ce document : triezy-le pour qu'il puisse être recyclé ! ».

2-3 Indicateurs :

- Mise en place d'un suivi des quantités imprimées et des quantités réellement diffusées.
- Quantité de papier consommée / Nombre de participants (grammes/personne)
- Dépenses d'impression / Nombre de festivaliers (€/personne)
- Taux d'utilisation de papiers de qualité environnementale (%)
- Nombre de visites sur le site internet.

3- Transport éco-responsable

3-1 Inciter au covoiturage ou au transport collectif dans les supports de communication

- En inscrivant dans le dossier d'inscription une phrase du type « Pour venir à la manifestation, pourquoi ne pas utiliser le train, le bus, le covoiturage... ». - En donnant un maximum d'informations sur le site Internet à propos des modes de transport alternatifs.
- Diffuser à tous les participants la liste des inscrits pour favoriser le covoiturage entre les départements et/ou ASCEE différents et sensibiliser les VP Sports pour qu'ils soient les principaux acteurs du système.

3-2 Mettre en place des navettes

- En effectuant des rotations avec un bus entre le site, les hébergements et la salle des fêtes aux heures appropriées pour amener et reconduire les participants.
- En diffusant largement les horaires des navettes avant et pendant la manifestation.

3-3 Mettre en place des véhicules « propres » pendant la durée de la manifestation

- En mettant à la disposition des participants des vélos en libre service leur permettant de se déplacer d'un bout du site à l'autre et dans la ville.
- En mettant en place une signalétique pour inciter les participants à utiliser les vélos plutôt que la voiture.
- En recherchant des partenaires pouvant mettre à disposition des véhicules économes en énergie.

3-4 Indicateurs

- Nombre de kilomètres réalisés grâce à la mise à disposition de systèmes de transport alternatifs.
- Estimation du nombre de participants par voiture.
- Nombre de véhicules / Nombre de participants
- Taux de remplissage des navettes
- Nombre de véhicules économes mis à disposition

4- politique d'achat éco-responsable

4-1 Intégrer des prestations critères environnementaux dans les prestations

- En soumettant aux prestataires un questionnaire visant à évaluer la qualité environnementale des offres.
- En créant une demande favorisant des pratiques éco-responsables au sein des professions intervenant sur la manifestation (techniciens, restaurateurs, commerçants, etc.).

- En demandant aux prestataires d'utiliser des produits alimentaires de production locale ou avec le label agriculture biologique, ou issu du commerce équitable ou autres cahiers des charges.
- En organisant des fiches de suivi des achats et des prestations extérieures.
- En pensant à consulter les producteurs locaux et à commander des produits de saison.
- En achetant des produits estampés agriculture biologique, commerce équitable et tout autre label écologique.
- En pensant à mettre en place une communication spécifique sur les efforts mis en œuvre.

4-3 Prendre en compte la qualité environnementale des accessoires promotionnels

- En sélectionnant des produits en fonction de critères environnementaux (et éthiques) : coton biologique issu du commerce équitable pour les textiles, sacs réutilisables et de qualité environnementale pour le cadeau d'accueil
- En mettant à disposition des offres de produits locaux.
- En mettant à disposition ordinateur, bloc note, le stylo biodégradable ou rechargeable.

4-4 Proposer une restauration éco-responsable

- En privilégiant les produits non emballés, en vrac ou en grand contenant.
- En préférant les produits emballés avec des emballages recyclables.
- En limitant les bouteilles plastiques par la mise à disposition de carafes d'eau du robinet.
- En substituant à la vaisselle plastique de la vaisselle biodégradable ou de la vaisselle lavable.

4-5 Prendre en compte les fumeurs

- En installant sur site des cendriers ou seaux de sable visibles.
- En disposant des panneaux d'affichage aux endroits stratégiques.

4-6 Mettre en place des systèmes d'économie d'eau

- En sensibilisant les manifestants et organisateurs à la maîtrise de la consommation d'eau avec des panneaux explicatifs, de rappels sur les supports de communication, d'annonces...
- En prévoyant un moyen de nettoyer les gobelets régulièrement.
- En mettant en place des panneaux explicatifs de la démarche

4-7 Indicateurs

- Part des dépenses effectuées au regard des critères environnementaux (%)
- Quantités des produits ou services présentant des caractères environnementaux.
- Proportion de fournisseurs / prestataires Bio ou commerce équitable.
- Proportion de fournisseurs / prestataires soumis à un questionnaire environnemental (%)

5-Maitrise des consommations et de la gestion des déchets

5-1 Poser les bases

- En mettant en place un système de tri des déchets produits par les manifestations (papiers, carton, verre...) en partenariat avec le propriétaire des lieux utilisés et de la communauté de communes.
- En identifiant les moyens de réduction des déchets à la source.
- En identifiant les déchets recyclables que l'on va récupérer et valoriser dans l'organisation et organiser le tri.
- En proposant des animations sur les zones de tri afin de guider le public dans leur geste de tri.
- En posant des panneaux à logos de tri.

5-2 Réduire les quantités de vaisselle jetable et non valorisable

- En substituant à la vaisselle plastique de la vaisselle biodégradable ou de la vaisselle lavable.
- En mettant à disposition des gobelets recyclables ou lavables estampés « national de badminton »

5-2 Utiliser des appareils économes en énergie ou des solutions alternatives

- En examinant les étiquettes énergie
- En Pensant aux solutions autres qu'électriques (bougies...) tout en veillant bien au respect des consignes de sécurité.
- En Exploitant également la lumière naturelle au maximum.

5-3 Organiser une bonne gestion des déchets

- En disposant régulièrement, sur l'ensemble du site des « points propreté » comprenant au minimum trois conteneurs destinés à recevoir d'une part le verre, d'autre part les déchets valorisables et enfin les déchets résiduels.
- En mettant en place des tris spécifiques au niveau des cuisines, stands de restauration et buvettes (déchets fermentescibles, aluminium, etc.) ou au niveau de la technique (piles, déchets d'équipements électriques et électroniques)
- En examinant les déchets présents dans les conteneurs à chaque vidage afin de corriger les erreurs de tri les plus grossières.

5-4 Nettoyage du site éco-responsable

- En sensibilisation le plus large public possible au problème du développement durable avec le ramassage permanent des ordures au sol.
- En équipant les personnes chargées de réaliser le nettoyage des sites de contenants leur permettant de trier.
- En utilisant des produits d'entretien éco-labellisés.

5-5 Indicateurs

- Volumes des conteneurs disponibles pour le tri des déchets, par déchet et par participants et nombre de vidages
- Quantité de déchets produits (kg/personne)
- Quantité de déchets valorisée (kg/personne)
- Nombre de gobelets utilisés
- Taux de remplissage des cendriers

6- Sensibilisation

6-1 Installer des points d'information sur l'environnement

- En programmant sur le site de la compétition une exposition sur le thème du développement durable
- En installant des points d'information sur l'environnement, soit en libre-service, soit avec la présence d'animateurs avec des documentations relatives aux actions mises en œuvre sur le challenge.
- Intégration de temps d'intervention et de débat à la programmation.

6-2 Communiquer en direction des médias

- En joignant au dossier de presse un descriptif des actions mises en œuvre en matière d'environnement .
- En communiquant quelques chiffres clés sur la production de déchets, la consommation d'énergie, le transport...

6-3 Réaliser et diffuser le bilan environnemental de la manifestation

- Donner un bilan environnemental mettant en évidence l'impact des actions engagées pendant la durée de la manifestation et le diffuser aux partenaires et à la presse.
- Présenter des indicateurs simples (quantité de déchets produits par personne, énergie consommée, etc.) ainsi qu'un commentaire sur chaque action qui donne ses points forts et ses points faibles ou les difficultés rencontrées.

- publier le bilan sur le site internet.

6-4 les indicateurs

- Nombre de documents de sensibilisation diffusés / Nombre de participants.
- Nombre d'articles de presse, d'émissions radio ou télé faisant référence aux actions mises en œuvre.
- Nombre de messages passés vers le public.
- Fréquentation des espaces de sensibilisation.

7- Citoyenneté et solidarité

Travailler avec les « chargés de mission développement durable locaux »

7-1 Créer de la solidarité et du développement économique

- En privilégiant les produits issus du commerce équitable ou d'artisans locaux.
- En Privilégiant les produits issus de structures d'insertion sociale.
- En inscrivant au programme des rencontres des visites de lieux culturels
- En disposant des documentations culturelles sur internet et sur un espace identifié, en libre service
- En animant l'événement avec des artistes pour apporter un aspect léger et festif
- En présentant des actions montées en partenariat avec la ligue de Lorraine de badminton.

7-2 Agir en faveur de la mixité sociale et intergénérationnelle

- En ouvrant gratuitement la manifestation au public.
- En préparant des actions auprès des écoles des structures sociales ou éducatives du territoire.
- En bâtissant avec le lycée et la Mairie un programme d'actions de médiation et d'accompagnement de leurs publics en vue de leur participation à une manifestation.
- En essayant de faire se rencontrer les différents acteurs durant la manifestation.
- En proposant un quizz sur le thème du développement durable.

7-3 Favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap

- En identifiant un interlocuteur privilégié pour les personnes en situation de handicap
- En réservant des emplacements aux personnes en fauteuil et les identifiant
- En installant un panneau d'information à l'entrée des sites avec le plan général de chaque site et de ses équipements, la durée moyenne pour effectuer le cheminement pour un marcheur valide, les points particuliers (parking, aire de repos, zone de repos, passage difficile), les numéros d'appel d'urgence
- En mettant à disposition d'une documentation à caractères agrandis et/ou en braille.
- En mettant des plans simplifiés en utilisant la calligraphie la plus simple possible.

7-4 Favoriser l'associatif et l'emploi local

- En réalisant un partenariat avec les commerçants.
- En organisant l'événement avec les clubs de badminton meusien.
- En réalisant une promotion de l'artisanat, du territoire et de son savoir-faire .

7-5 Indicateurs

- Nombre de partenaires.
- Public touché par la manifestation.
- Nombre d'actions engagées
- Nombre de jeunes touchés
- Nombre de membres associatifs participant à l'organisation
- Nombre de personnes en situation de handicap participant à l'évènement
- Impact économique local de la manifestation

Rajouter imprimeur engagé dans démarche DD au cas où ? Évaluation par ADERE ? Partenariat

FACTEURS D'ÉMISSIONS D'ÉQUIPEMENTS DE SPORT

Badminton

Filet

Descriptif :

Le poids moyen constaté du filet de badminton est d'environ 200g avec une composition essentiellement en plastique.

Facteurs d'émission :

Le facteur d'émission des plastiques est de 650geC/kg (5) avec une incertitude de 50%.

Calcul du facteur d'émission :

L'énergie et le transport depuis l'usine jusqu'aux clubs génèrent des émissions de GES. Nous supposons que la part des émissions liées à la fabrication est équivalente à 10% de la totalité des émissions. Nous y ajoutons le fret maritime entre le pays de fabrication (Asie) et le pays de distribution (Europe), ainsi que le transport routier du grossiste au détaillant.

Le facteur d'émission du filet :

Le facteur d'émission du filet est d'environ 180geC/filet avec une incertitude de 50%.

Volant

Descriptif :

Le poids moyen constaté du volant de badminton se situe entre 4.75g et 5.5g. Nous supposons que son poids moyen est d'environ 5.12g avec une composition essentiellement en plastique.

Facteurs d'émission :

Le facteur d'émission des plastiques est de 650geC/kg (5) avec une incertitude de 50%.

Calcul du facteur d'émission :

L'énergie et le transport depuis l'usine jusqu'aux clubs génèrent des émissions de GES. Nous supposons que la part des émissions liées à la fabrication est équivalente à 10% de la totalité des émissions. Nous y ajoutons le fret maritime entre le pays de fabrication (Asie) et le pays de distribution (Europe), ainsi que le transport routier du grossiste au détaillant.

Le facteur d'émission du volant :

Le facteur d'émission du volant ainsi obtenu est d'environ 5geC/volant avec une incertitude de 50%.

Raquette

Descriptif :

Le poids moyen d'une raquette de badminton est pris à 200g. Les matériaux utilisés pour la fabrication de la raquette sont des matériaux composites. Parmi les matériaux les plus utilisés figurent le carbone graphite, le titane et l'acier. Pour cette 1ère approche nous considérons une raquette en acier. Nous avons retenu une composition de raquette 97% de son poids en acier et 7% en nylon, correspondant au cordage. Cette répartition est prise identique à celle de la raquette de tennis.

Facteurs d'émissions :

Le facteur d'émissions du matériau principal est de 585geC/kg (5) pour un acier à 50% recyclé (3).

Pour

le cordage, le facteur d'émissions du nylon est de 2.000geC/kg (5) avec une incertitude de 25%.

Calcul du facteur d'émission :

L'énergie et le transport depuis l'usine jusqu'aux clubs génèrent des émissions de GES. Nous supposons que la part des émissions liées à la fabrication est équivalente à 10% de la totalité des émissions. Nous y ajoutons le fret maritime entre le pays de fabrication (Asie) et le pays de distribution (Europe), ainsi que le transport routier du grossiste au détaillant.

Le facteur d'émission de la raquette :

Le facteur d'émission d'une raquette est de 170geC/raquette à 30% près